

2FC+NET

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 300 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : PARC DES MARDELLES
44, RUE MAURICE BROGLIE
93600 AULNAY SOUS BOIS

RCS BOBIGNY 305 898 595

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU MARDI 1^{ER} AVRIL 2025 A 9H30

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
CHANGEMENT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

QUATRIEME RESOLUTION

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée, après avoir entendu le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions prévues à l'article 227-10 du Code de commerce, approuve les dispositions de ce rapport.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES VOIX.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée prend acte qu'à effet du 1er octobre 2024, la société CABINET AUCTOR AUDIT, Commissaire aux comptes de la société 2FC+NET, a été absorbée par la société SECAUDIT, société par actions simplifiée, au capital de 100 000 euros, ayant son siège social sis Immeuble Le Latitude – 5 route de Vovray – 74000 ANNECY, immatriculée au RCS de d'Annecy sous le numéro 811 352 269, représentée par Monsieur Guillaume BERARD.

La société SECAUDIT devient ainsi, aux termes du traité de fusion en date du 21 février 2025, titulaire du mandat de commissaire aux comptes de la société 2FC+NET, pour la durée restant à courir du mandat en cours, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES VOIX.

